



Marché n°2017_3

**TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA MANSE, DU RUAU ET DU
REVEILLON**

CAHIER DES CHARGES

Novembre 2017

Acte d'engagement

Maître d'ouvrage : Syndicat de la Manse

Objet du marché :

Le marché a pour objet l'exécution de travaux sur la Manse, ses affluents et le Réveillon :

- restauration de la ripisylve et des encombres ;

Procédure retenue : Accord cadre à bons de commandes

Désignation du signataire du marché : Monsieur le Président du syndicat de la Manse

Personne habilitée à donner les renseignements :

Les maîtres d'œuvre (techniciens de rivières)

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Payeur Général

Maître d'œuvre : Syndicat de la Manse - Techniciens de rivières

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 - CONTRACTANTS :

Je soussigné,

Nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant au nom et pour le compte de :

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (*nom*) :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

E-mail :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés sous le n°

Nous soussignés,

Co-traitant 2

Nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant au nom et pour le compte de :

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (*nom*) :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

E-mail :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés sous le n°

Nom du mandataire :

Agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature (formulaire DC4) en date du

après avoir pris connaissance du C.C.A.P. et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les pièces prévues au Code des Marchés Publics,

je m'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux : RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET DES ENCOMBRES dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée dans un délai de **soixante jours (60 jours)** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

ARTICLE 2 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

- 1) - Actes d'engagement ;
- 2) - Règlement de consultation ;
- 3) - Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) ;
- 4) - Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ;
- 5) - Bordereau de prix unitaires en €uros ;
- 6) - Cahiers des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;
- 7) - Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics de travaux (C.C.A.G.) en vigueur le premier mois précédant la date limite de remise des offres.

Les pièces 6 et 7 ne sont pas jointes mais cependant doivent être réputées parfaitement connues des soumissionnaires.

ARTICLE 3 - PRIX ET MONTANT DU MARCHÉ

3-1 : Détermination des prix :

Le marché est passé à prix unitaires et révisables.

L'évaluation des travaux à l'unité est présente dans le bordereau des prix.

Si le taux de T.V.A. variait entre la date d'établissement du présent marché et l'époque du fait générateur de la dite T.V.A., le prix de règlement tiendrait compte de cette variation.

3-2 Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal non révisable ni actualisable de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Les prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes sont les suivantes :

Les déclarations et attestations (C.M.P.) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

3-3 Créance présentée en nantissement ou cession

Prestataire unique :

Le montant maximal, T.V.A. incluse que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de _____

Groupement :

Le montant maximal, T.V.A. incluse que nous pourrions présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Co-traitant 1 : _____

Co-traitant 2 : _____

ARTICLE 4 - DUREE ET DELAIS

4-1 Durée de validité du marché

Le marché se terminera un an après la date de notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à cette date.

Le marché est renouvelable par reconduction expresse pour trois années au total.

La personne responsable du marché doit se prononcer au moins trois mois avant la fin de la période annuelle. Elle est considérée avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise avant ce délai.

Quelle que soit la décision prise par la personne responsable du marché, le titulaire peut faire part à celle-ci, au moins trois mois avant la fin de la période annuelle, de sa volonté de se dégager du contrat. Le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

4-2 Durée et délai d'exécution des bons de commande

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date de notification de celui-ci.

Le délai d'exécution afférent à chaque commande sera précisé dans le bon de commande. En temps normal, il sera de 20 jours pour l'ensemble des lots.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité du marché majorée de 2 mois.

ARTICLE 5 - MEMOIRE TECHNIQUE

Un mémoire technique devra être dûment rempli et fourni au maître d'ouvrage, en vue de la sélection de la candidature retenue. Ce mémoire devra comporter deux parties. La première partie comprendra :

- présentation de l'entreprise avec organigramme, moyens en personnel (dont formations) et en matériel ;
- présentation des travaux similaires dit références (travaux de restauration de cours d'eau, aménagements diverses...)
- d'autres informations spécifiques à l'entreprise (qualités environnementales...).

La deuxième partie du mémoire technique comprendra des éléments relatifs à l'exécution des travaux :

- les moyens mis à disposition par l'entreprise pour la prestation (nombres de personnes et qualifications) ;
- les délais : de mobilisation de l'entreprise ainsi que de réalisation (portion(s) de cours d'eau à chiffrer selon la visite de terrain obligatoire - paragraphe 5.2. du règlement de consultation) ;
- les moyens techniques et matériels pour la prestation (engins, outils...) ;
- le mode opératoire ;
- le contrôle qualité prescrit et réalisé pour chaque chantier.

ARTICLE 6 - RECEPTION

La réception des travaux et les opérations préalables à la réception des ouvrages seront réalisées conformément à l'article 41 du C.C.A.G. applicable aux marchés publics de travaux.

ARTICLE 7 - RESILIATION

Il peut être mis fin à l'exécution des travaux faisant l'objet du marché avant l'achèvement de ceux-ci par une décision de résiliation du marché conformément et dans les conditions fixées à l'article 46 du C.C.A.G. applicable aux marchés publics de travaux.

ARTICLE 8 - PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- ✓ Du compte ouvert au nom de :
- ✓ Etablissement bancaire :
- ✓ Lieu :
- ✓ Code Banque :
- ✓ Code Guichet :
- ✓ N° de compte :
- ✓ Clé R.I.B. :

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A....., le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LR AR :

Coller l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

ANNEXE 1

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance

MARCHE :

Titulaire :

Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature

Montant TVA comprise

SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

✓ Adresse :

✓ Téléphone :

E-mail :

✓ SIRET N° :

✓ CODE APE :

✓ Inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés sous le n°

Compte à créditer :

✓ Ouvert au nom de :

✓ Etablissement bancaire :

✓ Lieu :

✓ Code Banque :

✓ Code Guichet :

✓ N° de compte :

✓ Clé R.I.B. :

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Payeur Général

**La personne responsable
du marché**

L'entrepreneur

Le mandataire